



Bulletin de conjoncture

Réalisé conjointement avec les structures suivantes : PREPOSAM/MSU-FEWS/NET-OPAM-CSA

Bulletin d'analyse prospective du marché agricole

Novembre 2016

La campagne agricole 2016/17, émaillée de poches de déficit, laisse présager des prix probablement supérieurs à ceux de la campagne précédente

I – Rappel des campagnes agricole et de commercialisation 2015/16

La campagne agricole 2015/16, malgré un démarrage difficile, a connu un déroulement normal grâce à la régularisation des pluies à partir de juillet 2015, à leur poursuite jusqu'en octobre 2015 et à une situation phytosanitaire relativement calme. Les superficies récoltables ont été globalement supérieures à celles de la précédente campagne 2014/15. Cependant, des pertes de superficies par suite de stagnation d'eau ou de noyades ont été enregistrées dans les régions de Ségou et Sikasso. Dans l'ensemble, les récoltes des cultures pluviales ont été très bonnes dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, bonnes à moyennes dans celles de Mopti, Tombouctou et Gao.

Pour le riz, les emblavures en système de submersion (libre et contrôlée) ont été également supérieures à celles de la campagne passée dans toutes les régions grâce entre autres au niveau de la crue, aux appuis multiformes, à une meilleure pluviométrie. Les productions de riz ont été globalement bonnes, hormis celles de l'Office Riz de Ségou où elles ont été moyennes à mauvaises bien que meilleures à celles de la campagne agricole 2014/15.

La poursuite du programme d'appuis en intrants agricoles subventionnés (engrais, semences, équipements), intrants d'élevage (aliments bétail et vaccins) et en intrants piscicoles (alevins et aliments

poissons) par l'Etat et ses partenaires ont permis un bon déroulement de la campagne à travers le pays.

La production de céréales, selon la Cellule de Planification et de Statistiques du Secteur de Développement Rural (CPS/SDR), a été estimée à 8.054.896 tonnes, composée de 28,94 % de riz; 28,26% de maïs ; 23,14 % de mil ; 18,96 % de sorgho, 0,44 % de blé et 0,25 % de fonio.

La production de céréales a connu une hausse de 15,39% par rapport à 2014/15 (6.980.732 tonnes) et de 27,51 % par rapport à la moyenne des 5 dernières campagnes.

Le bilan céréalier 2015/16 sur la base de cette production a dégagé un excédent net commercialisable de 1.588.000 tonnes. Ce qui donnait une disponibilité apparente d'environ 324 kg de céréale par personne et par an et présageait un approvisionnement suffisant des marchés durant l'année de commercialisation 2015/16.

Les pâturages à la faveur de la bonne pluviométrie, se sont bien reconstitués, ce qui a auguré de bonnes perspectives pour l'alimentation du bétail. Les prix du bétail sont restés à un niveau relativement élevé à cause de la forte demande tant intérieure qu'extérieure.

La bonne pluviométrie et le niveau de crue des cours d'eau ont permis l'inondation des frayères et favorisé une campagne de pêche jugée moyenne à bonne à

travers le pays par rapport à la campagne 2014/15. L'offre interne de poisson, étant composée des prises dans les cours d'eau et dans les étangs piscicoles, est restée inférieure à la demande. C'est pourquoi, les mareyeurs étaient obligés d'importer des poissons de mer des pays côtiers en vue de satisfaire la demande interne. Ainsi les prix du poisson étaient restés globalement stables.

L'expansion de la pisciculture par l'aménagement et l'empoissonnement d'étangs sous l'impulsion des partenaires s'est poursuivie et est entrain de contribuer à rehausser le niveau des productions piscicoles.

II – Déroulement de la campagne agricole 2016/17

La campagne agricole 2016-2017 a démarré dans des conditions socio-économiques favorables suite aux résultats satisfaisants de la campagne agricole 2015/16, qui fut marquée par une bonne pluviométrie et une crue moyenne favorable à la riziculture et aux frayères sur les fleuves Niger et Bani. Les appuis en intrants agricoles subventionnés (semences et engrais), intrants d'élevage (aliments bétail et vaccins) et en intrants piscicoles (alevins et aliments poissons) de l'Etat et ses partenaires se sont poursuivis.

S'agissant de la pluviométrie, la campagne agricole 2016/17 a dans l'ensemble connu un bon démarrage du fait de l'installation précoce des pluies. En effet, les activités pluvio-orageuses ont normalement commencé dans le pays depuis le mois de mai 2016. Les hauteurs de pluies enregistrées au cours des mois de mai, Juin et de juillet 2016 ont été moyennes à fortes. Les pluies ont été régulières dans le temps et dans l'espace.

La précocité des pluies et leur régularité ont favorisé le déclenchement des opérations agricoles très tôt au mois de mai 2016 et depuis les semis se sont poursuivis jusqu'en mi-Août 2016 pour les principales cultures. Ainsi des superficies emblavées ont été plus importantes que celles de la campagne agricole écoulée. Des cas de ré-semis et de reprises ont été moins importants par rapport à la campagne écoulée.

Les fortes pluies du mois d'Août 2016 ont engendré des cas d'inondations dans certains cercles et communes à travers le pays, notamment dans les cercles de Kayes, Kita, Yélimané, Dioila, Kati, Kangaba, Sikasso, Kadiolo, Bougouni, Yorosso, Ségou, Bla, Mopti, Douentza, Koro, Diré, Gao et Ansongo. Cependant, des perturbations pluviométriques ont engendré des poches de sécheresse avec des pertes de superficies par endroits dans certains cercles de Kayes, notamment dans le sahel occidental et de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka.

Le cumul des pluies enregistrées depuis le 1er mai au 30 octobre 2016 est normal à excédentaire et supérieur à celui de la campagne dernière à la même période pour la majorité des postes d'observation pluviométrique.

La situation phytosanitaire est restée globalement calme en plusieurs endroits du pays. Toutefois dans les endroits où les déprédateurs ont été signalés, la situation semble être globalement maîtrisée. Par contre dans le Sahel Occidental, les dégâts des oiseaux granivores et des sautereaux ont affecté la bonne évolution des cultures.

La crue est restée bonne et supérieure à celle de 2015 sur la majorité des cours d'eau dans le pays. Elle a permis l'irrigation de toutes les parcelles rizicoles le long du fleuve Niger. La forte crue a engendré des pertes importantes de superficies de riz de submersion libre, notamment dans la bande du fleuve des régions de Mopti, Tombouctou et de Gao. Le bon niveau de la crue permet d'espérer sur une fluidité du transport fluvial durant une bonne période de la campagne de commercialisation 2016/17.

La bonne crue sur les cours d'eau, qui a permis l'inondation des frayères, laisse présager une bonne campagne halieutique.

Les conditions d'abreuvement et d'embonpoint des animaux sont globalement bonnes à moyennes dans le pays et présagent une disponibilité moyenne de pâturage et d'eau pour le bétail, gage d'un embonpoint moyen du bétail durant la campagne.

Les productions agricoles sont jugées moyennes dans l'ensemble. Toutefois, il existe de grandes disparités

selon les zones. La campagne agricole est bonne dans les zones agricoles du pays ayant connu une pluviométrie bonne au cours des mois de mai et de juin 2016 sans grande interruption. Elle a été moyenne voire mauvaise dans celles où l'essentiel des semis a eu lieu en août 2016 à cause de la mauvaise répartition et de l'arrêt précoce des pluies. Dans ces zones, la faiblesse des pluies en septembre 2016 a affecté le développement des cultures. Il s'agit surtout des zones de culture dans les régions de Gao, Tombouctou, le Sahel occidental et par endroits.

Cet arrêt précoce des pluies a eu un impact négatif sur les productions de niébé, fonio et d'arachide qui constituent des cultures de rente par excellence dans le pays. Ces produits devront connaître une baisse sensible de rendements.

Les récoltes pour les différentes spéculations sont actuellement en cours et se poursuivront jusqu'en février 2017.

Globalement, la production céréalière prévisionnelle de la campagne 2016/17 est estimée à 8.798.402 tonnes contre 8.054.896 tonnes en 2015/16 et 6.644.777 tonnes en moyenne au cours des cinq dernières années. Ceci correspond à des hausses de +9% par rapport à la campagne passée 2015/16 et de +32% par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années. Ce qui présage une disponibilité alimentaire moyenne à bonne dans le pays pendant l'année alimentaire 2016/17.

II - Evolution des prix sur les marchés céréaliers durant les douze derniers mois

Durant les douze derniers mois, les marchés céréaliers ont été très animés.

En effet durant les six premiers mois d'octobre 2015 à mars 2016, les marchés ont été marqués par :

- la reconstitution des stocks publics (Stock national de sécurité en mil/sorgho et le stock d'intervention de l'état en riz) pour plus de 25.000 tonnes;
- la reconstitution des stocks de proximité (banques de céréales, stocks familiaux et des coopératives de consommation) ;

- la poursuite des achats des commerçants des pays voisins;
- La lourdeur des procédures administratives d'obtention des intentions d'exportation des céréales a découragé les commerçants à exporter ou du moins de façon formelle les céréales vers la sous-région;
- La présence de stocks commerciaux au niveau de certains commerçants et/ou associations de commerçants, qui n'ont pas été retenus par l'appel d'offre de l'OPAM pour la reconstitution du Stock National de Sécurité. Ces commerçants et/ou associations de commerçants, à défaut d'obtenir des propositions de prix rémunérateurs des adjudicateurs retenus, ont mis en marché les stocks en leur possession.

S'agissant du deuxième semestre d'avril à septembre 2016, il a été marqué par :

- la présence en son début des stocks importants de céréales sèches tant au niveau des commerçants qu'au niveau des producteurs.
- les assistances alimentaires en mil et en sorgho aux populations en situation de difficulté alimentaire par le Gouvernement et ses partenaires pour 11.400 tonnes ;
- les ventes d'intervention de mil/sorgho par le Gouvernement à travers l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) dans les régions de Kayes, Tombouctou, Gao ;
- la hausse saisonnière de la demande du mil et du riz local, entraînant la hausse de leurs prix ;
- la demande additionnelle du mil des commerçants du Burkina Faso et du Niger. Cette demande a été l'occasion pour les commerçants et les producteurs détenteurs de stocks importants à les écouler ;
- La hausse saisonnière des prix des céréales qui sont restés moyens à inférieurs à la moyenne quinquennale durant toute la période de commercialisation;
- Le resserrement des dépenses des ménages après les fortes dépenses effectuées lors des

événements religieux tels que le carême, les fêtes de l'Aïd El Fitr et de l'Aïd El Adda, entraînant un effet limite des demandes de consommation.

Concernant les prix moyens nationaux pondérés au producteur des céréales sèches, ils ont évolué de la manière suivante :

Mil – Le prix moyen pondéré au producteur du mil a suivi le mouvement habituel de baisse de novembre 2015 à janvier 2016, pour ensuite amorcer des hausses successives mais modérées jusqu'en mai 2016 à partir duquel une certaine stabilité a été observée jusqu'en octobre 2016. Ces hausses ont été en moyenne de 5FCFA/kg et par mois. (Cf. graphique 1). La baisse du prix moyen pondéré au producteur du mil entre novembre 2015 et janvier 2016 tient à l'amélioration de l'offre de cette spéculation grâce aux récoltes moyennes à bonnes que le pays a connues. Quant à la hausse des prix entre février 2016 et juin 2016, elle serait liée à l'augmentation de la demande pour la reconstitution des stocks (Stock National de Sécurité, Stocks familiaux, les banques de céréales et les stocks commerciaux des commerçants, etc.). La légère hausse d'octobre 2016 provient de la faiblesse de l'offre à cause d'une fin de campagne qui n'était pas rassurant à cause des besoins pressants de pluie pour les cultures à travers le pays en septembre 2016 et des récoltes, qui restent encore timides pour cette spéculation.

Sorgho –le prix moyen pondéré au producteur du sorgho a légèrement haussé un mois sur l'autre de novembre 2015 à juin 2016, pour ensuite amorcer des baisses successives de juillet à octobre 2016 (Cf. graphique 2). La hausse du prix moyen pondéré au producteur du sorgho entre novembre 2015 et juin 2016 s'explique d'une part par l'augmentation progressive de sa demande en provenance du sahel occidental et d'autre part par les reports de consommation sur cette spéculation au détriment du mil à cause de son prix beaucoup plus bas. La baisse de juillet à octobre 2016 s'explique par la diminution de sa demande à cause des assistances alimentaires, de l'apparition du nouveau maïs et du début des récoltes 2016/17 de cette spéculation en fin octobre 2016.

Maïs – Pour ce qui concerne le maïs, son prix moyen pondéré au producteur a subi des hausses successives un mois sur l'autre de novembre 2015 à juillet 2016. A partir d'août 2016, il a subi des baisses successives jusqu'en octobre 2016 (Cf. graphique 3). S'agissant du maïs, la forte demande des pays voisins, des aviculteurs et les effets de substitutions en sa faveur ont fait hausser les prix de novembre 2015 à juillet 2016. Ceux-ci ont baissé d'août à octobre 2016 à cause des effets des assistances alimentaires et de l'apparition du nouveau maïs de la nouvelle campagne 2016/17 depuis septembre 2016.

Concernant les prix moyens nationaux au consommateur des céréales sèches, leurs évolutions diffèrent de peu de celles des prix au producteur.

Les céréales de façon globale ont connu la baisse saisonnière normale d'octobre 2015 à janvier 2016 grâce à l'arrivée des nouvelles récoltes de la campagne 2015/16 et la présence de stocks importants au niveau des commerçants et des producteurs. La hausse saisonnière habituelle observée à partir de février 2016 a été modérée dans l'ensemble pour toutes les spéculations avec des périodes de stabilité notamment pour le mil. La tendance de hausse ou de stabilité observée sur les principaux marchés de consommation s'est poursuivie jusqu'en septembre 2016 pour le mil/sorgho tandis que pour le maïs, les prix ont connu une baisse liée aux récoltes de la campagne agricole 2016/17 (Graphiques 6, 7,8).

S'agissant des prix moyens pondérés au producteur du riz local, ils ont évolué de la manière suivante :

Ces prix ont baissé de novembre à décembre 2015 à cause des nouvelles récoltes de la campagne 2015/16. De janvier à mai 2016, ils ont haussé un mois sur l'autre à cause d'une forte demande constituée de la demande de consommation interne, des achats pour la reconstitution du Stock d'Intervention de l'Etat, des autres stocks et des exportations. En juin 2016, ils ont faiblement baissé avec l'apparition du riz de la contre saison 2015/16, pour ensuite hausser jusqu'en août 2016 à cause de la faiblesse des stocks commerciaux au niveau des exploitants. De septembre à octobre 2016, les prix moyens pondérés au producteur du riz local ont amorcé des baisses à la faveur des nouvelles récoltes 2016/17.

Le prix moyen au consommateur du riz local a baissé de novembre 2015 à janvier 2016. Ensuite il a dans l'ensemble haussé un mois sur l'autre de janvier à octobre 2016 (Cf. Graphiques 4 et 9).

S'agissant des riz importés brisés et RM40, leurs prix sont restés quasiment stables durant toute la campagne de commercialisation 2015/16. Ils ont été largement inférieurs à ceux du riz local (cf. graphique 5).

III - Perspectives de l'évolution des prix et des quantités sur les marchés

La production agricole du pays est en hausse de 32% par rapport à la moyenne quinquennale ; ce qui présage d'une bonne disponibilité céréalière dans le pays durant l'année de commercialisation 2016/2017. Toutefois, les pertes de superficies liées aux inondations, les caprices pluviométriques de fin de campagne marquée par des insuffisances de pluies à partir de septembre 2016 ont engendré des baisses de productions par endroits à travers le pays particulièrement dans les zones de consommation du sahel occidental et dans les zones rizicoles des régions du nord.

L'offre de céréale devra suivre la tendance saisonnière de hausse d'octobre 2016 à janvier 2017 grâce à l'apport des stocks reports, aussi faibles soient-ils, de la campagne passée et à l'arrivée des nouvelles récoltes sur les marchés. Cette tendance devrait se maintenir jusqu'en février 2017.

A partir de mars 2017, la baisse habituelle des offres sera observée jusqu'en septembre 2017. Durant cette période, l'allure de la nouvelle campagne va dicter non seulement la tendance de l'offre, qui dépendra des déstockages au niveau des paysans, des commerçants locaux, des importateurs, des aides alimentaires et des ventes d'intervention mais aussi de celle de la demande, qui est liée aux besoins de consommation interne (les achats de consommations humaine et animale, les achats pour la transformation, les stockages, etc.) et aux exportations.

Habituellement la vente des produits de rente permettait aux paysans de différer la mise sur les marchés des céréales. Cependant la baisse probable

des productions pour les cultures de rente comme l'arachide, le niébé contribuera à la mise en marché anticipée de céréales, notamment en période des récoltes.

Pour le riz, la production de façon globale, a connu une hausse significative par rapport à la moyenne avec toutefois des pertes importantes de superficies par endroits dans la vallée du fleuve Niger des régions de Mopti, Tombouctou et de Gao. Ces pertes rehausseront les demandes pour le riz local dans ces zones. Les récoltes de contre saison de riz au niveau des Périmètres Irrigués Villageois(PIV) en juin-juillet 2017 à travers le pays rehausseront l'offre du riz sur les marchés.

Les demandes de consommation seront plus élevées que celles d'une année moyenne sur les marchés durant la prochaine campagne de commercialisation de novembre 2016 à octobre 2017. En effet seront plus dépendantes des marchés les populations des zones ayant connu une baisse de production à cause des pertes de superficies dues à l'inondation ou à la sécheresse.

Les autres facteurs explicatifs de l'augmentation de la demande sont entre autres:

- Les besoins de reconstitution des stocks institutionnels mobilisés et/ou mobilisables pour les besoins d'assistance aux populations en insécurité alimentaire ;
- La baisse de la production dans les zones structurellement déficitaires, qui prolonge plus que d'habitude la dépendance des ménages de ces zones aux marchés ;
- La demande légèrement supérieure des pays voisins, notamment le Niger, le Sénégal, la Mauritanie et le Burkina qui connaissent une production agricole moyenne mais jugée moins bonne dans les zones frontalières avec le Mali;
- Le report des demandes de consommation de riz sur les céréales sèches dans des zones rizicoles où on s'attend à une baisse importante de la production de riz ;
- Le report probable des demandes de consommation du Nigéria sur les marchés centres et Ouest de l'Afrique de l'Ouest ;

La tendance des prix des céréales sèches, similaires ou inférieurs à la moyenne sur les principaux marchés de consommation, devrait être éphémère. Les achats institutionnels qui débiteront certainement avant la fin des récoltes (février 2017), les achats des zones ayant connu soit des déficits pluviométriques soit des inondations contribueront à rehausser le niveau des prix qui pourraient être légèrement supérieurs à la moyenne jusqu'en juin.

La hausse saisonnière couplée avec les demandes pour les fêtes de ramadan dans les mois de juillet et d'août 2017 rehausseront d'avantage la pression de la demande sur les marchés. Ceci maintiendra la tendance haussière des prix des céréales qui atteindront un niveau supérieur à la moyenne quinquennale de juin à septembre 2017.

Les assistances alimentaires, intervenant habituellement entre juin et juillet à l'endroit des ménages en insécurité alimentaire, atténueront de peu la pression de la demande sur les marchés. La poursuite des ventes d'intervention dans les zones structurellement déficitaires jouera un facteur tampon à la hausse des prix sur les marchés, qui seront supérieurs à ceux de l'année dernière.

Quant au riz, le bon niveau de production ne permet pas une évolution significative de son prix par rapport au niveau actuel. Le prix du riz restera moyen dans l'ensemble surtout que la tendance de prix sur le marché international est à la baisse. Toutefois, le prix du riz local devrait connaître des hausses localisées particulièrement dans les zones de riz de submersion de la bande du fleuve de Mopti, Tombouctou et de Gao et les zones de basfonds de Sikasso à cause des baisses importantes de production.

IV - Recommandations pour la campagne de commercialisation 2016/17

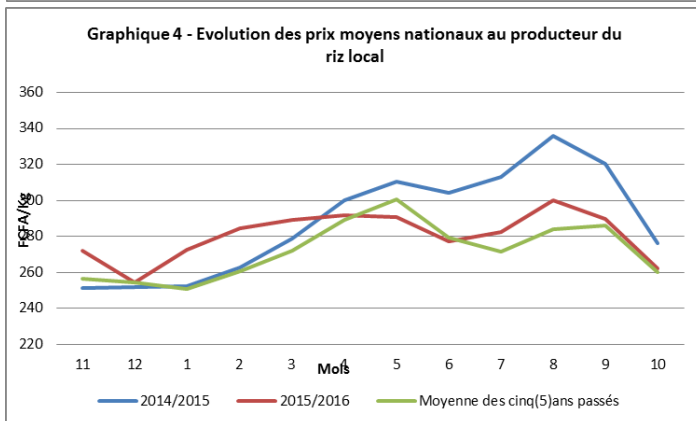
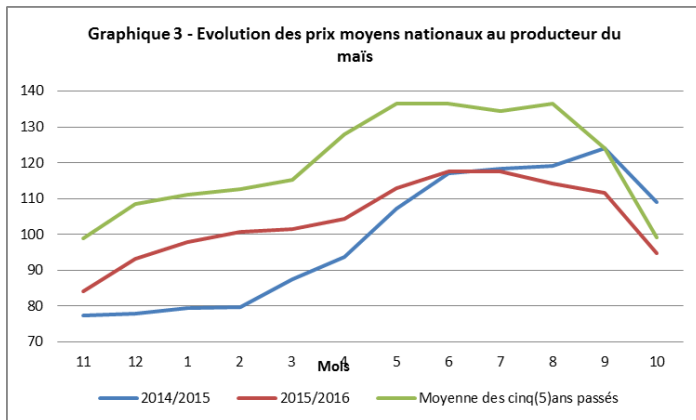
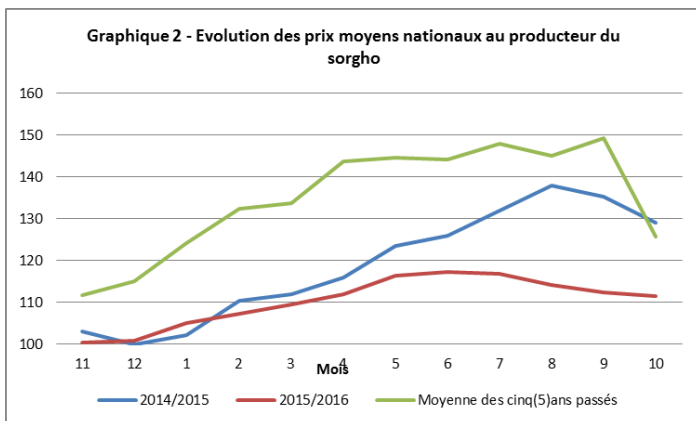
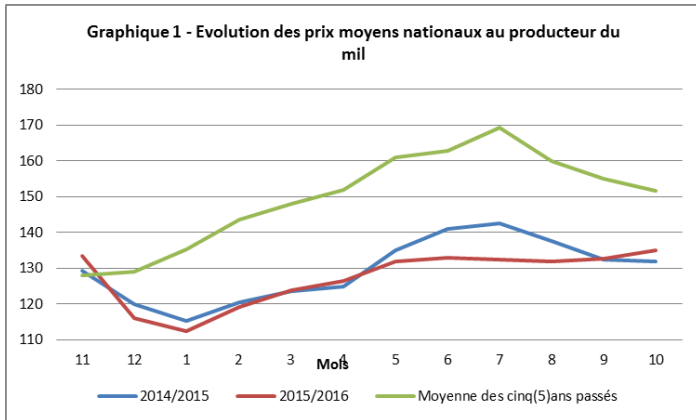
Au vu de l'évolution des paramètres du marché évoquée plus haut, il est à craindre une hausse des prix des céréales sèches par rapport à la moyenne quinquennale ; ce qui affectera négativement l'accès des ménages pauvres dans les zones structurellement déficitaires et dans les grandes villes.

En fait, la conjonction d'une production agricole inégalement répartie sur le territoire national et la faiblesse des stocks tant au niveau institutionnel qu'au niveau des producteurs et des commerçants fait planer le risque d'une forte demande, donc une hausse des prix en perspective.

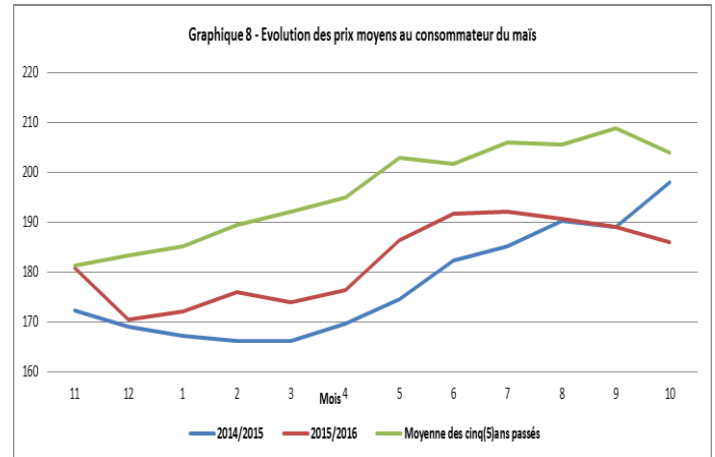
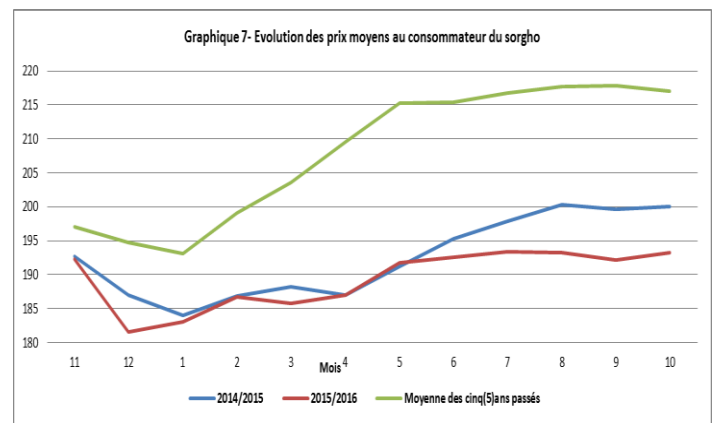
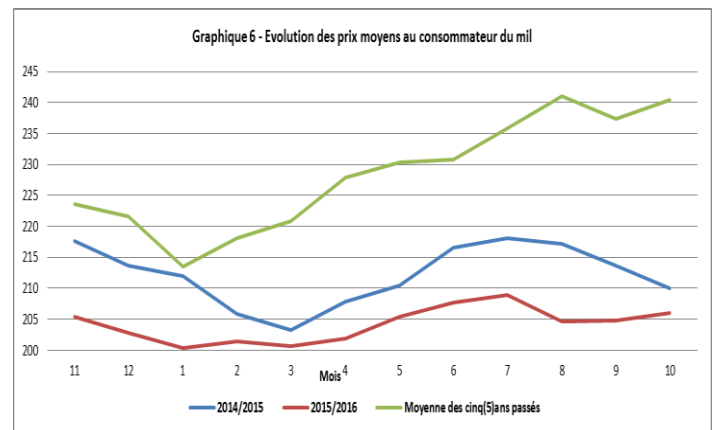
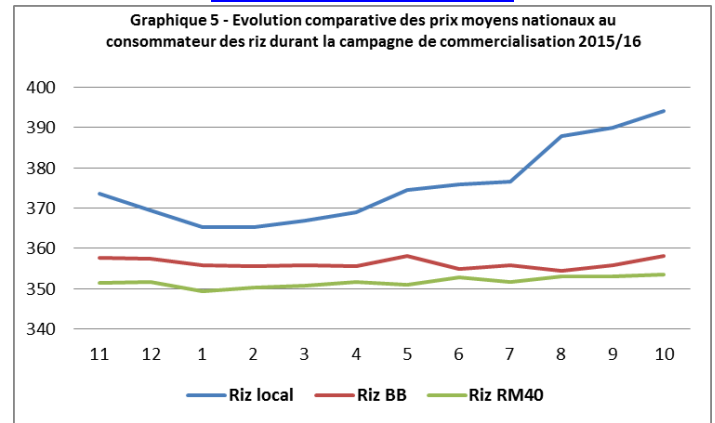
Dans un souci de rendre les marchés plus fonctionnels et favorables à un accès moyen des ménages aux denrées alimentaires, il est recommandé les actions suivantes :

- **La simplification des procédures et la facilitation des échanges des produits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.** Cette situation favorisera l'auto régulation des marchés par le transfert par les acteurs des produits des zones de forte production vers les zones de consommation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales.
- **La poursuite des ventes d'interventions dans les zones d'insécurité.** Malgré la signature de l'accord de paix le 15 mai 2015 et son parachèvement le 20 juin 2015, l'insécurité dans les zones du nord et du centre persiste et continue de perturber les flux commerciaux avec les zones de production. Les transporteurs et les commerçants en raison des dégâts et des pertes liées au braquage sont réticents dans l'approvisionnement de ces zones particulièrement en dehors des capitales régionales plus ou moins sécurisées. Ces ventes devront concerner le mil, le sorgho et le riz local.
- **Le rappel à la reconstitution des banques de céréales des communes entre décembre 2016 et janvier 2017.**
- **La requête de l'Etat aux organisations caritatives de privilégier dans le cadre de leurs activités les achats locaux dans les zones de fortes productions;**
- **La reconstitution entière durant la période des récoltes du Stock National de Sécurité et des stocks du Programme Alimentaire Mondial dans le cadre de son programme pays.**

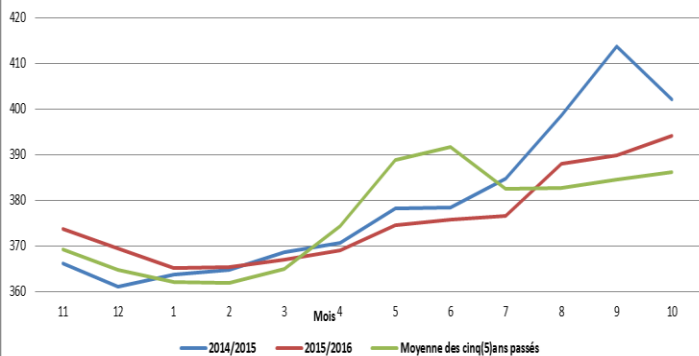
V - Evolution des prix moyens nationaux pondérés au producteur



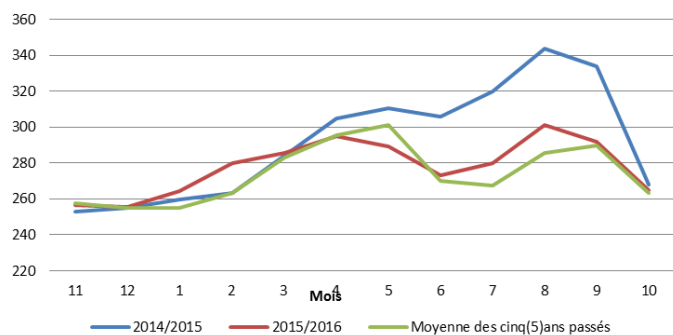
VI - Evolution des prix moyens nationaux au consommateur



Graphique 9 - Evolution des prix moyens au consommateur du riz local

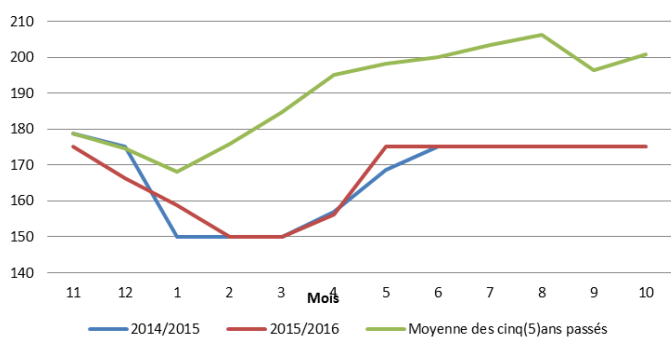


Graphique 13-Evolution des prix moyens pondérés au producteur du riz local à Niono

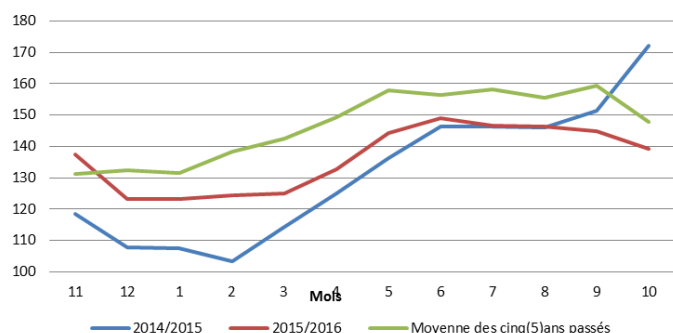


VII - Evolution des prix dans les localités visitées

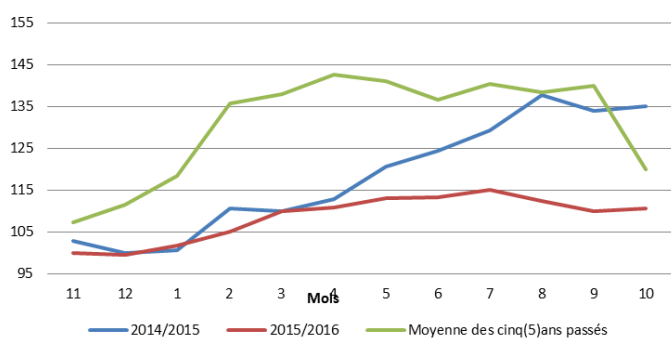
Graphique 10- Evolution des prix moyens au consommateur du mil à Ségou Centre



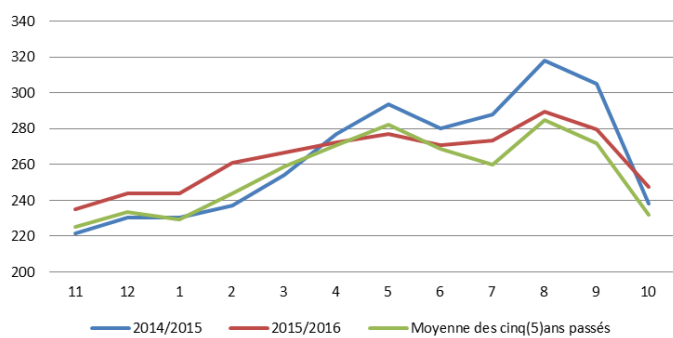
Graphique 14 - Evolution des prix moyens au consommateur du maïs à Sikasso Centre



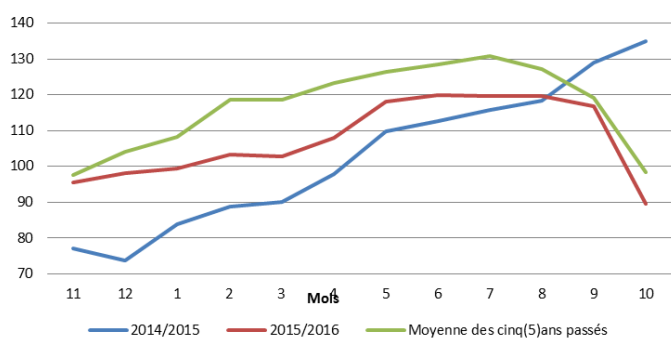
Graphique 11- Evolution des prix moyens pondérés au producteur du sorgho à Bla



Graphique 15- Evolution des prix moyens pondérés au producteur du riz local à Sokolo



Graphique 12- Evolution des prix moyens pondérés au producteur du maïs à Koutiala



Graphique 16- Evolution des prix moyens pondérés au producteur du mil à Monimpébougou

